

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LACROST

DÉLIBÉRATIONS PRISES ET COMPTES-RENDUS DIVERS LORS DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 septembre 2024 à la salle du conseil.

Date de la convocation : 28 août 2024

Sous la présidence de Gérard THIELLAND, Maire
Secrétaire de séance : Delphine VOIR

Excusés : Arnaud PETITET, Maryse LECUELLE, Ludovic KIELBASA, Christine VIALAY

Le conseil :

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 JUILLET 2024 :

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 08 juillet 2024.

RPQS 2023 ASSAINISSEMENT COLLECTIF : - ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023.

Celui-ci est consultable en mairie et sur le site SISPEA.

COUPE DE BOIS : - APPROUVE l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025.

TARIFS AFFOUAGE 2024/2025 : - MAINTIENT le prix de l'affouage à 70 € pour 2024/2025.

Le partage de la coupe se fera du 6 au 15 novembre et celui des lots du 15 au 30 novembre 2024.

Les inscriptions pour l'affouage seront reçues en mairie jusqu'au 31 octobre 2024.

RECONDUIT les indemnités aux chefs de quartier à 180 € à répartir entre les chefs de quartiers.

DEMANDE D'EMPLACEMENT FOOD TRUCK : - ACCORDE l'installation d'un food truck sur le parking rue des Noirettes, tous les mercredis de 17H30 à 22H00.

MODIFICATION DU RIFSEEP : - MODIFIE la prime dans le cadre de l'IFSE pour le groupe 1 concernant les emplois de secrétaire de mairie et fixe le plafond à 7500 €.

DÉLIBÉRATION POUR DEMANDER UNE MODIFICATION AU P.L.U.I LORS DE LA PROCHAINE RÉVISION : - DEMANDE le changement de la classification de la parcelle D 195 qui se situe aux champs des ormes qui est en zone NI1 en zone Agricole.

SYDESL CONTRIBUTION COMMUNALE ÉCLAIRAGE PUBLIC 2024 : - PREND

connaissance du montant de la contribution de la commune qui s'élève à 1965 €.

Le montant de la contribution par point lumineux n'a pas évolué pour 2024. Il est de 10 € pour le matériel neuf, et de 25 € pour le vétuste, conformément aux dispositions arrêtées lors du comité syndical du SYDESL le 15 mars 2021.

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2023 : - ENTEND la Présentation du bilan énergétique gaz et électricité des bâtiments communaux ainsi que de l'éclairage public.

PRIME D'ÉPURATION 2023 : - PREND connaissance de la somme attribuée à la commune concernant l'aide à la performance épuratoire soit : 2261.47 €.

ASSAINISSEMENT ÉTUDE PRÉALABLE PAR LE BUREAU F. BALLANDRAS : - EST INFORMÉ de l'étude préalable semaine 37 et 38 par le bureau F. Ballandras concernant l'assainissement, des lettres d'informations seront diffusées aux habitants de la commune.

FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DES TAXES ADDITIONNELLES : - PREND connaissance de la somme attribuée à la commune soit : 17 529.77 €.

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE : ENTEND le bilan de la rentrée scolaire soit 64 élèves à Lacrost et 41 élèves à Préty.

Vu par nous, Maire de la commune de Lacrost pour être affiché le 04 septembre 2024 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A LACROST, le 04 septembre 2024

